

## **Une charte de la «parentalité»**

Une trentaine d'entreprises (Alstom, Axa, Carrefour, Orange, PSA...) se sont engagées à améliorer les conditions de travail des salariés qui ont des enfants en développant les crèches d'entreprise, en atténuant l'impact des congés maternité sur la carrière ou en aménageant leur temps de travail.